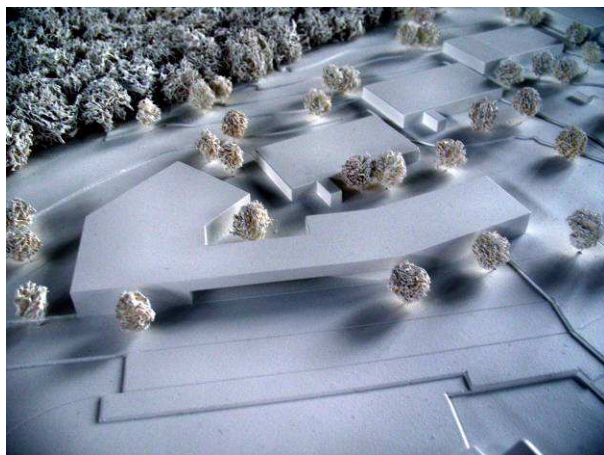


Nouvelle construction : le voile du mystère est tombé !

par Mireille Scholder, directrice du secteur Hébergement et Ateliers

Le 17 mars, M. Guy Pernet, président du Conseil de Fondation et du Jury, a dévoilé le lauréat du concours d'architecture pour la construction de structures d'hébergement, d'un centre de soins et d'un centre de jour pour personnes vieillissantes en situation de handicap. Il s'agit de **MCM Architecture, M. Graeme Mann et Mme Patricia Capua Mann**, pour le projet Forrest Gump, qui dans un prochain numéro vous exposeront ce qui a guidé leur proposition.

Le Jury, composé de 6 architectes et de 5 représentants de la Fondation, a particulièrement apprécié l'intégration des bâtiments sur le site qui, à la périphérie de la partie sud, sud-est permettent de définir et mettre en valeur l'oasis de verdure qu'est le Centre de Vernand. Les bâtiments qui délimitent la propriété lui confèrent un aspect privé tout en affichant notre volonté d'être ouvert sur notre environnement par de grands passages couverts qui donnent accès à nos jardins.



Nous avons aussi été sensibles au soin apporté à la lumière naturelle qui baigne les espaces à vivre et aux pare-soleil en bois qui tout en permettant de voir depuis l'intérieur la vie du Centre de Vernand préservent l'intimité des habitants des regards extérieurs.



Les larges couloirs lumineux offrent des espaces de déambulation pour les résidents et leur permettront de se rendre d'un lieu à l'autre sans avoir besoin de mettre veste et chaussures. Cela leur permettra de conserver une meilleure autonomie dans leurs déplacements.



Enfin les 4 lieux de vie pour 6 personnes offrent des possibilités de convivialité en groupe et des espaces pour se mettre à l'écart et au calme. Les chambres individuelles, chacune avec douche et WC, se prolongent par un espace de verdure personnalisé.

Les plans et la maquette sont visibles à la réception du Centre de Vernand à Cheseaux-sur-Lausanne.

Accadom : piste d'envol pour Laetitia

par Marie-Hélène Thibonnet et Andrea Mariotta, éducateurs sociaux au Service d'accompagnement à domicile d'Yverdon-les-Bains (ACCADOM)

Durant l'année 2006, deux familles et leurs filles, Laetitia, 20 ans, et L., 22 ans, s'adressent à ACCADOM, avec une demande d'accompagnement vers l'autonomie. En effet, c'est la première fois que ces jeunes filles vont vivre en colocation en appartement, hors cadre familial ou institutionnel. Les deux jeunes femmes, qui se connaissent déjà, souhaitent prendre de l'indépendance, soutenues par leurs familles, qui sont favorables à l'idée de prendre du recul et de commencer à déléguer les responsabilités assumées jusque-là.

Au départ, l'accompagnement porte sur une mise en route organisationnelle, rythmé par des rencontres trimestrielles avec les familles. Comme pour chaque jeune quittant le nid familial, les envies auraient pu guider des décisions et prendre le pas sur certaines "saines habitudes". Par rapport à leur vie en appartement, notre accompagnement touche à divers aspects, tels que la gestion de l'argent du ménage, les commissions et la gestion des réserves de nourriture - ah bon ? Nous avons 4 pots de mayonnaise entamés ? -, les repas - ah, ils nous embêtent ces éducateurs avec leur idée de menus avec des légumes -, le ménage et le rangement préalable, utile avant de passer l'aspirateur - non mais c'est notre appartement ! -, la gestion entre elles de la communication, de leurs relations et de la télécommande de la TV (point primordial!).

Cet accompagnement, basé sur l'auto-détermination, a également porté sur d'autres aspects liés à la vie d'une jeune adulte et à ses aspirations : travail, santé, réseau social et loisirs.

En 2008, L. exprime à sa mère son désir d'aller habiter seule. Lorsque Laetitia l'apprend, elle accuse le coup dans un premier temps. A ce moment là, nous lui proposons de réaliser un bilan de son parcours de vie depuis ses 15 ans, afin de l'aider à se situer face aux événements marquants de sa vie - subis ou choisis. Cette démarche lui permet de donner sens à cette nouvelle étape qui s'annonce et de prendre en main les choix qui s'offrent à elle. Pour ce faire, nous lui suggérons de mener une réflexion avec elle sur les solutions possibles (vie en colocation, en foyer, seule, etc.) ainsi que sur les avantages et inconvénients de chacune. Ce travail est également alimenté par sa maman et sa tutrice. En juin 2009, Laetitia leur présente en réseau le résultat de ce cheminement et de son projet d'aller habiter seule, en appartement, dans un petit locatif à Yverdon. Elle souhaite continuer à entretenir les liens sociaux construits depuis 2006 (collègues, amis, loisirs, activités sportives). Elle obtient l'adhésion de sa tutrice et de sa maman à son projet et le soutien de cette dernière dans la recherche d'un appartement, dans lequel elle entrera en septembre 2009.

Parallèlement à cette émancipation et à cette nouvelle étape de sa vie, Laetitia, lors de ses vacances d'été en Croatie avec une agence de voyage spécialisée, rencontre Sylvain, qui devient son ami.

Pendant les trois premiers mois dans son appartement, le CMS intervient, à sa demande, pour la soutenir dans la réorganisation de la gestion du ménage. Peu à peu, Laetitia assume davantage de responsabilités, organisant seule ses déplacements avec le train, le

car postal, prenant une partie de ses rendez-vous médicaux (dentiste et hygiéniste) de son propre chef, gérant seule ses temps de loisirs - le soir, les fins de semaine et les vacances - et en entretenant un réseau social important. Elle investit beaucoup son appartement et se rend moins souvent en visite chez sa mère. Laetitia a appris à qui s'adresser en fonction de ses besoins et le fait spontanément.

Bien qu'appréciant de nous faire participer aux bilans annuels dans le cadre de son travail à Polyval, Laetitia a investi les collaborateurs et les moniteurs, sachant faire appel à ces derniers pour résoudre les problèmes relationnels avec les collègues de travail. Au fil du temps, elle a appris à prendre davantage de recul et à gérer de façon autonome les éventuels conflits. Laetitia est une travailleuse appréciée.

Constatant la diminution des demandes de Laetitia, nous lui proposons de l'accompagner dans la réalisation d'un bilan en utilisant les outils du Processus de Production du Handicap (PPH). Ce travail lui permet de prendre conscience du chemin parcouru, de ce qu'elle a gagné en indépendance et de la satisfaction qu'elle retire de son mode de vie. A partir de ce moment, il devient évident pour Laetitia qu'elle a développé les moyens lui permettant de poursuivre sa route sans ACCADOM.

Notre accompagnement prend fin en décembre 2010, avec l'accord de sa maman et de sa tutrice. Laetitia, ainsi que le réseau, connaissent la possibilité de faire une demande plus tard si Laetitia en ressent le besoin, lors d'une nouvelle étape de sa vie.

Nous avons reçu un témoignage de remerciement de sa maman :

"A vous tous. Je tiens à vous remercier pour votre soutien et votre aide à Laetitia durant ces quelques années. Vous l'avez aidée à

prendre son indépendance. Grace à vous, elle a aussi pris confiance en elle. Pour tout ceci, un grand MERCI. Meilleures salutations."
Françoise P.

Nous aussi, disons MERCI d'avoir pu participer à l'envol de Laetitia.

Des lettres et des chiffres (RH 2011)

par Simon Méan, responsable des Ressources Humaines

Bientôt la quarantième année de création de notre Fondation.

Déjà quatre cent dix-neuf collaboratrices et collaborateurs actifs pour le bien-être de nos usagers.

Nous travaillons à de multiples pourcentages, sans qu'il y en ait un qui soit plus représenté, hormis les cent dix-neuf collaborateurs qui travaillent la nuit ou à l'heure.

Qu'en est-il si nous devons travailler à temps plein?

Il y aurait alors deux cent vingt-neuf collègues sur nos sites.

Les chiffres peuvent-ils contribuer à la reconnaissance?

Honneur à nos collaboratrices, qui représentent le septante-trois pour cent de nos effectifs et aux cinquante collaborateurs qui nous créditent de plus de seize ans de réalisation pour la Fondation.

Cet héritage, celui des quarante-six qui ont entre onze et quinze ans d'expérience, assure une intégration consciente des vingt-huit nouveaux qui nous ont rejoint en deux mille dix.

Alors pourquoi écrire ces chiffres en toutes lettres?

Parce que les chiffres sont mathématiques, mais binaires et que nous sommes "pluriels et trait d'union".

La page Fondation / Chiffres sous www.fondation-de-vernand.ch a été remise à jour et contribue à l'évidence que "nous sommes un réseau de compétences". Nous vous invitons à visiter régulièrement notre site, d'autant plus qu'il va être rénové.

Rendez-vous Slam

par Barbara Kappeler, éducatrice sociale à la Résidence Rive-Thièle à Yverdon-les-Bains

La norme et le hors norme

Nous voilà partis pour une belle aventure et fêter les 10 ans d'une structure.

Comment faire pour parler de Rive-Thièle, de ses habitants, mais aussi de mon travail et tout ça, pour faire des rimes avec la norme ou le hors norme.

Me voila en route pour de grandes réflexions hors norme ! Mais, ne vous inquiétez pas, je vais vite revenir dans la norme et ne pas utiliser plus de temps que prévoit la norme.

Mais c'est quoi la norme, me diriez-vous ?

Ce terme désigne un état habituellement répandu et considéré le plus souvent comme la règle.

Mais répandu où, et réglé par qui, la norme ?

Pour moi, la norme est surtout une question de point de vue !

Un point de vue qui dépend de la localisation, des valeurs véhiculées et de l'éducation.

Donc, ce qui semble la norme ici ne l'est pas forcément ailleurs ?

Mais alors, que faire de Rive-Thièle et la norme ?

Rive-Thièle un lieu habituel, des apparts dans l'anonymat de la ville, c'est chouette et dans la norme.

Derrière des portes ordinaires la vie se déroule, rien de plus normal.

Les habitants, des personnes tout à fait exceptionnelles et absolument charmantes.

Mais alors, complètement "hors norme" ?

Mais NON !

Vivre à Rive-Thièle en plein centre de la ville, c'est leur choix et c'est complètement normal.

Et moi alors, que vais-je faire là ? Ce n'est pas plutôt moi qui suis hors norme ?

Et bien, absolument pas dans cette norme-là.

Je propose, un encadrement "hors norme" mais pas toute seule, nous sommes bien plusieurs et c'est bien normal.

Un accompagnement personnalisé, flexible, fiable, et solide comme un roc, aussi invisible que possible, la voilà la norme.

Tu ne vas quand même pas prendre ta sacoche pour sortir avec moi en ville ! On dirait que je me promène avec mon éduc ! disait-il à mon collègue. Le voila à nouveau, le point de vue qui fait la norme.

Savoir qu'on est là, sans qu'on nous voie, leur permet de vivre là.

Des fois, il y a besoin de revenir visible, pas seulement pour assumer la paperasse en masse, mais aussi pour rappeler une règle par-ci par-là, partager des idées, susciter la réflexion et surtout, ce qui est bien normal, écouter et rassurer.

Car, ce n'est pas toujours aussi facile la vie en plein centre ville où les normes en vigueur nous rappellent parfois que nous sommes tous un peu différents parfois.